

Cahier des charges 1.2
en amélioration continue
pour un Diagnostic Partagé
sur les Causes du Chômage



DPCC

DIAGNOSTIC PARTAGÉ SUR
LES CAUSES DU CHÔMAGE



SOMMAIRE

Préambule à ce projet de cahier des charges	4
a L'association DPCC.....	4
b Le projet DPCC en France	4
Cahier des charges stricto sensu	8
1 Eléments de contexte.....	12
a Une prestation d'aide à la réflexion et non d'aide à la décision	12
b Diagnostic sur le diagnostic.....	12
c La solution retenue par l'association DPCC	13
2 Objectifs.....	14
a Périmètre de l'appel à projet.....	14
b. Public visé	15
3 Prestation attendue.....	15
a Production de connaissances	15
b Accompagnement pédagogique et traduction (lot n°5)	23
c Valorisation et la diffusion des travaux	23
4 Propriété intellectuelle des livrables.....	23
Les livrables sont propriété conjointe de l'association DPCC et de l'institut YYY	23
5. Règles de financement	23
a. Nature des porteurs de projets	23
b. Modalités de financement et dépenses éligibles.....	23
6. Processus de sélection.....	24
a. Critère de recevabilité et d'éligibilité	24
b. Critères de sélection.....	24
c. Modalités de sélection des projets.....	24
d. Transparence du processus.....	24
7. Mise en œuvre, suivi du projet et allocation des fonds	25
a. Conventionnement.....	25
b. Comité de pilotage	25
c. Evaluation	25
d. Communication	25
e. Confidentialité des données personnelles	26
8. Dépôt des dossiers et demande de renseignements	26
Annexe 1 : Contenu du dossier de candidature	27



Annexe 2 : Modalités de dépôt en ligne.....	28
Annexe 3 : Conseils de l'association DPCC	28
a Conseils : généraux.....	28
b Pour constituer l'histoire du chômage et de l'emploi	28
c Pour la conception de scénarios contrefactuels.....	28
d Pour les supports pédagogiques	29
e Pour la réalisation des supports de modélisation	30
Annexe 4 : Glossaire	31
glossaire (repris de futurible)	31
Enjeu :.....	31
Hypothèse :.....	31
Hypothèse tendancielle :.....	31
Indicateurs :.....	31
Macro-scénario :.....	31
Micro-scénarios :.....	31
Scénario :.....	31
Scénario CONTREFACTUEL :	31
Scénarios exploratoires :.....	32
Scénarios normatifs ou stratégiques :.....	32
Signal faible ou fait porteur d'avenir :.....	32
Tendance :.....	32
Tendance lourde :.....	32
Variable (d'influence) :	32
Variable externe :.....	32
Variable interne :.....	32
Variable-Clé :.....	33



A L'ASSOCIATION DPCC

L'association des Demandeurs d'explication pour un Diagnostic Partagé sur les Causes du Chômage (DPCC) a été créée le 10 mars 2018 à Paris. Cette association à but non lucratif est non partisane, indépendante et novatrice. Son objectif est de rendre possible l'établissement d'un diagnostic partagé sur les causes du chômage en France et d'encourager l'établissement d'autres DPCC dans d'autres pays.

B LE PROJET DPCC EN FRANCE

POURQUOI DPCC

Deux énigmes à distinguer.

Le chômage de masse que nous connaissons en France depuis plusieurs décennies constitue une énigme à deux niveaux. D'abord l'énigme du chômage *stricto sensu* : Quelles sont les causes du chômage ? Quelles causes sont les plus importantes ? Leurs effets sont-ils durables ? Quelles causes sont négligeables ? Comment s'exercent-elles ?

Ce cahier des charges pourrait se limiter à ce petit ensemble de questions. Cependant, son objectif est d'aller plus loin : il nous faut dire de la façon la plus précise possible notre besoin d'explication pour faciliter en retour les réponses, que ces réponses soient attendues ou surprenantes.

Comment cependant expliquer que l'énigme du chômage *stricto sensu* n'ait toujours pas été résolue à ce jour. Ne s'agit-il pas d'un phénomène de masse observable et observé depuis plus de quarante ans en France ? C'est là la deuxième dimension de l'énigme du chômage. Plutôt que de la négliger pour nous concentrer directement sur la première énigme, nous avons préféré investir du temps sur cette deuxième dimension du problème : plus nous serons avertis des obstacles qui se dressent sur la route d'un Diagnostic Partagé sur les Causes du Chômage, plus nos chances de réussir augmenteront. Et ces obstacles sont importants !

Anticiper les obstacles à un Diagnostic Partagé sur les Causes du Chômage

Premier obstacle : la complexité intrinsèque du sujet

C'est probablement le point le plus consensuel : les causes du chômage sont complexes car le sujet est à la fois économique, politique et social, et on ne sait pas « par quel bout le prendre ». Surtout, il est potentiellement infini. Jusqu'où faut-il pousser les investigations ? Comprendre le chômage implique, notamment, de comprendre les déterminants des évolutions de l'emploi. Mais comprendre l'emploi implique, notamment, de comprendre les déterminants des évolutions de l'activité économique. Mais comprendre les activités économiques implique de comprendre, notamment, les influences sociales, l'impact des institutions, de la culture sans oublier les contraintes écologiques et géographiques.

Pour disposer d'une vision cohérente, complète et pertinente du chômage en France, nous avons ainsi besoin d'une explication très large, sans pour autant exclure les faits observables à petite échelle, les histoires individuelles qui influencent nos motivations à comprendre les causes du chômage. La tâche est donc



potentiellement immense, et elle dépasse les découpage disciplinaires classiques. L'objectif du cahier des charges est de préciser le besoin de compréhension des demandeurs d'explication (adhérents de l'association DPCC) pour éviter de demander aux futurs producteurs d'explication un travail infini, donc impossible.

Le lecteur pressé de connaître le besoin d'explication des membres de l'association DPCC peut se reporter directement au contenu de ce projet de cahier des charges.

Deuxième obstacle : le manque d'explication est encore trop méconnu

Nous méconnaissons notre ignorance des causes du chômage. Pourtant, ce constat a déjà été effectué par certaines institutions et experts du sujet. Nous ne disposons ainsi que de petits bouts d'explications, partiels, partiels, sans aucune piste pour assembler les morceaux du puzzle. La dernière initiative connue pour ce faire remonte au rapport sur les causes du chômage du Conseil d'Orientation de l'Emploi (COE), téléchargeable [ici](http://www.coe.gouv.fr/Detail-Publication.html%3Fid_article=357.html) (http://www.coe.gouv.fr/Detail-Publication.html%3Fid_article=357.html). C'était il y a plus de dix ans, en 2008. Ce rapport dresse une liste de causes possibles sans pour autant donner la possibilité d'articuler ces éléments entre eux. La liste des causes est d'ailleurs incomplète : l'importance des dynamiques territoriales infra-régionales par exemple n'est pas étudiée.

Le rapport du COE de 2008 mérite bien sûr une lecture attentive, mais le lecteur pressé peut déjà retenir la conclusion de la seconde partie ci-après : « Le tour d'horizon réalisé dans cette partie incite à la **modestie** sur ce que l'on sait des causes du chômage français. S'il ne fait pas de doute que notre connaissance a beaucoup progressé dans ce domaine, elle est encore aujourd'hui partielle ». Le mot "modestie" est mis en gras dans le texte original.

Malheureusement, ce constat de nécessaire modestie n'a pas été suivi d'un projet visant à combler les manques identifiés par les rapporteurs du COE et, depuis plus de dix ans, plus aucun travail n'a été officiellement demandé en France pour comprendre les causes du chômage. Quelques travaux complémentaires ont depuis mis en lumière des aspects indispensables du sujet (facteur territorial, mobilité des personnes...) mais toujours sous un angle partiel.

"C'est comme une tache sur ma cravate", nous dira en mai 2019 un économiste émérite qui a pourtant consacré toute sa vie de chercheur et d'enseignant sur la thématique de l'emploi et du chômage (nous citerons cet économiste après lui avoir demandé son autorisation).

Troisième obstacle : le manque de demande sociale et le suivisme des politiques et des institutions

L'objectivation et l'histoire de ce que nous appelons ici le manque de demande sociale reste à faire et nous ne proposons ici qu'une libre interprétation des raisons possibles de la non résolution de l'énigme des causes du chômage.

Le manque de demande sociale

L'association DPCC s'est constituée pour rassembler les demandeurs d'explication des causes du chômage. Ils sont encore très peu nombreux, tant la demande sociale est atone.

Face à la question des causes du chômage, les idées varient en suivant un continuum très large mais elles convergent presque toutes pour résister à tout projet de DPCC. D'un côté du continuum, il y a celles et ceux qui pensent que le chômage de masse est une fatalité, et qu'il faut donc consacrer son énergie à d'autres causes. On peut ainsi remarquer que le sujet des inégalités sociales a pris le pas sur celui du chômage depuis une dizaine d'années. De l'autre côté du continuum, il y a celles et ceux qui adhèrent fortement à l'idée selon laquelle seules les « solutions » importeront, tout travail de réflexion étant une perte de temps s'il n'est pas construit pour servir d'aide à la décision. Ces idées, issues du monde gestionnaire, avec des mots d'ordre tels que « *Ne viens pas voir ton chef avec des problèmes, viens avec des solutions !* » ont probablement eu une influence excessive. La méfiance à l'égard des théories, suspectées d'idéologie a également entretenu la



détestation de la complexité sociale. Ces idées, anti-intellectuelles, opposent action et réflexions pour privilégier l'action : comme « il est urgent d'agir », et comme on ne pourrait pas à la fois agir et réfléchir, il ne faudrait pas réfléchir !

Certes, notre histoire montre que nous sommes parvenus à nous passer – plus ou moins bien - de véritables explications au cours de ces quarante dernières années.

Certes, même quand un diagnostic est établi, les solutions - s'il en existe - ne s'ensuivent pas nécessairement et on tergiversera toujours sur les mesures à prendre. Certes, dans la vie courante, les diagnostics sont rares car il est souvent plus simple d'agir puis d'observer les résultats... Mais il n'empêche : même si nous ne pouvons anticiper le résultat du travail que nous demandons, nous sommes certains que son élaboration renouvellera profondément l'approche du chômage et donc des solutions. Les débats de solution ne seront pas écrasés, mais, au contraire, ravivés. Chacun pourra défendre ses valeurs avec de nouvelles connaissances et donc de nouvelles armes. Mais auparavant, il faut redonner un espace grâce à la réflexion, sans la subordonner à l'aide à la décision immédiate.

Enfin, au milieu de ce continuum d'idées peu favorables à un DPCC, se trouvent celles et ceux qui pensent que le sujet est connu et résolu depuis longtemps mais qu'il faut être formé préalablement pour pouvoir accéder à la complétude des explications déjà disponibles. Seul un petit cercle d'experts pourrait comprendre ce problème. Mais ce petit cercle a-t-il jamais existé ? Le chômage de masse est apparu il y a plus de quarante ans : ce temps n'était-il pas suffisant pour qu'il se fasse connaître et reconnaître ?

le suivisme des politiques et des institutions

Les historiens nous diront plus objectivement dans quelle mesure les politiques n'ont pas encouragé les travaux d'explication des causes du chômage. Cela implique notamment de connaître notamment l'histoire du dialogue social inter-professionnel.

L'« urgence du chômage », mot d'ordre entendu depuis l'origine du chômage de masse, a encouragé en permanence les visions court-termistes des décideurs politiques. Aussi le débat sur les causes du chômage a été systématiquement occulté par celui des remèdes au chômage. Les commandes aux institutions en lien avec l'emploi ont donc été faibles.

Ces dernières auraient pu cependant s'autosaisir du sujet pour disposer du recul nécessaire et observer sous un angle nouveau leurs dispositifs de gestion.

L'exception la plus intéressante est cependant la mise en place d'un Conseil d'Orientation de l'Emploi, institution désormais rattachée à France Stratégie. Son [texte fondateur](#) précise :

« Le Conseil d'orientation pour l'emploi a pour missions :

* 1° De formuler, **à partir des études et des analyses disponibles, un diagnostic sur les causes du chômage** et d'établir un bilan du fonctionnement du marché du travail, ainsi que des perspectives à moyen et long terme pour l'emploi ;

* 2° D'évaluer les dispositifs existants d'aide à l'emploi, aux parcours professionnels et à la formation, en s'appuyant en particulier sur les expériences locales et les réformes menées à l'étranger, notamment dans les différents Etats de l'Union européenne ;

* 3° De formuler des propositions afin de lever les obstacles de toute nature à la création d'emplois, d'améliorer le fonctionnement du marché de l'emploi et d'accroître l'efficacité des différents dispositifs d'incitation au retour à l'emploi. »

Lors de son dernier essai d'analyse des causes du chômage de 2008 (susmentionné), le Conseil d'Orientation n'a malheureusement pas été force de proposition pour demander de nouveaux travaux alors qu'il constatait lui-même que les études et analyses à sa disposition étaient insuffisants. L'exception, *in fine*, confirme la règle et la situation paraît donc inchangée au moins depuis 2008.

Les travaux de recherche fondamentale restent rares et surtout insuffisants : le chômage y apparaît dilué dans un tableau plus général et l'analyse des causes y est négligée. Plus généralement, les travaux d'étude ou de recherche ont d'abord pour objectif d'établir des conseils ou de critiquer les remèdes envisagés. Utiles pour ceux qui les financent, ces recherches appliquées masquent l'importance de la recherche fondamentale dédiée à la compréhension des causes du chômage : il faudrait pourtant comprendre les faits indépendamment de l'utilisation possible des nouvelles connaissances.



Un cercle vicieux auto-entretenu

Les obstacles à un DPCC sont d'autant plus forts qu'ils s'auto-entretiennent : nous sommes face à un cercle vicieux entre l'absence de demande d'explication et l'absence d'offre d'explication.

Du côté de l'offre, les travaux d'observation du chômage et ceux d'aide à la décision, parfois précédés d'un chapitre « cause du chômage », laissent croire que le travail d'explication des causes du chômage aurait déjà été fait. Ces travaux restent en réalité contraints et limités par le découpage des disciplines académiques (un constat déjà établi en 1990 par Philippe d'Iribarne dans son livre « le chômage paradoxal »), tandis que les initiatives en matière de recherche fondamentale semblent ne pas avoir été prises.

Du côté de la demande, et c'est à notre avis par là qu'il faut agir, le constat d'ignorance des causes du chômage est insuffisamment partagé, tandis qu'une alliance étrange semble s'être produite entre :

- ceux qui n'espèrent plus un retour au plein emploi ;
- ceux qui pensent qu'il ne faut pas (trop) réfléchir puisqu'il est toujours urgent d'agir.

LE PROJET RETENU PAR L'ASSOCIATION

Partager le constat du manque d'explication

Avant d'initier une prestation pour disposer d'un Diagnostic Partagé sur les Causes du Chômage, la cohérence de la démarche n'exige-t-elle pas auparavant de partager le constat de l'insuffisance des diagnostics proposés sur les causes du chômage ? C'est pourquoi l'association DPCC souhaite nouer des partenariats pour organiser une journée au cours de laquelle le constat de carence pourra être connu, reconnu et médiatisé.

Organiser le dialogue entre offreurs et demandeurs d'explication à travers un projet de cahier des charges

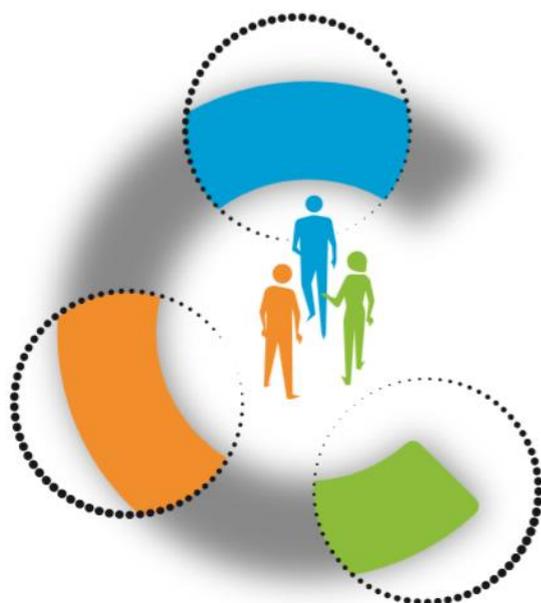
Ce projet de cahier des charges est le « vecteur » des questions des adhérents de l'association DPCC. Sa diffusion suscitera de premiers échanges avec des experts, centre de recherches et bureaux d'études envisageant de répondre à l'appel d'offre. Ces échanges permettront en retour d'améliorer ce projet de cahier des charges.

Partenariat administratif et financier

L'association DPCC recherche un ou des partenaires pour prendre en charge la gestion administrative et financière de l'appel d'offre. Le rôle de l'association sera de stimuler la production d'explication et de se positionner en vérificateur, pour ses adhérents, de la qualité du travail de production d'explication.



Cahier des charges stricto sensu



DPCC

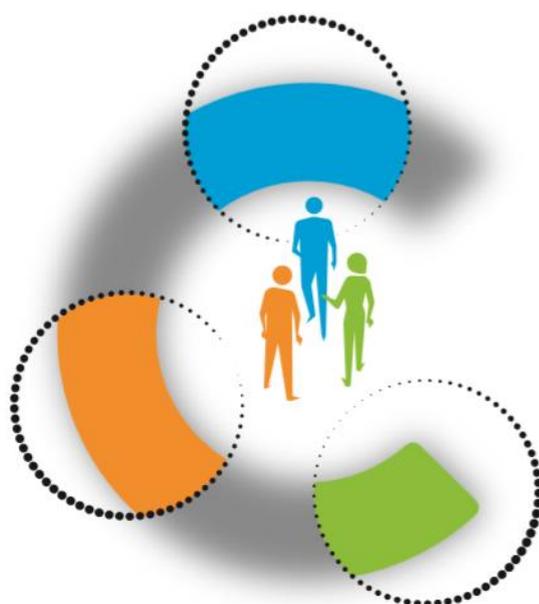
DIAGNOSTIC PARTAGÉ SUR
LES CAUSES DU CHÔMAGE



Association DPCC
Projet au 24 août 2019

Institut YYY et Association des demandeurs
d'explication
pour un Diagnostic Partagé
sur les Causes du Chômage

**Cahier des charges
de l'appel à projet DPCC 2019-2020**



DPCC

DIAGNOSTIC PARTAGÉ SUR
LES CAUSES DU CHÔMAGE



Association DPCC
Projet au 24 août 2019

Quel est l'objectif de cet appel à projets ?

L'objectif général de cet appel à projet est de produire les explications et les outils supports pédagogiques nécessaires et suffisants pour élaborer un Diagnostic Partagé sur les Causes du Chômage (DPCC) en France.

Son objectif spécifique est de répondre aux besoins de compréhension exprimés par les membres de l'Association des demandeurs d'explication pour un Diagnostic Partagé sur les Causes du Chômage (« Association DPCC »).

Le présent cahier des charges a été élaboré par l'association DPCC puis validé lors de son assemblée générale extraordinaire du XX/XX/ 2020.

Dans quel cadre est lancé cet appel à projets ?

Cet appel à projets s'inscrit dans le cadre du partenariat conclu le XX/XX/19 entre l'association DPCC et l'institution YYY. L'institution YYY est responsable du financement et de la gestion administrative et financière de cet appel à projet. L'association DPCC est responsable du suivi technique de la prestation puis de sa valorisation auprès de ses adhérents. Elle valide en dernier ressort les livrables intermédiaires et finaux. Conformément à l'accord de partenariat conclu entre l'Association DPCC et l'institut YYY, les livrables appartiennent conjointement à l'association DPCC et à l'institut YYY.

Quelle est la dotation de l'appel à projets

Cet appel à projets est doté de 5 millions d'euros.

Qui peut soumettre une proposition ?

Le présent appel à projets vise tous les types d'acteurs (publics ou privés, dont associatifs), en capacité d'associer les compétences multidisciplinaires et pédagogiques requises pour mener à bien la prestation demandée.

L'aide accordée prendra la forme de subventions. Elle couvrira une période maximale de 2 ans. L'assiette des dépenses éligibles des projets devra être supérieure à 200 000 euros.

Comment candidater ?

L'appel à projets est consultable sur le site des consultations de l'institution YYY à l'adresse :

InstitutionyyyappelaprojetDPCC.fr



Les dossiers de candidature doivent être déposés complets et signés, par voie électronique, à la même adresse.

L'appel à projets est ouvert pour une période de X jours, à compter du XX/XX/2019.

Pour pouvoir être instruits et évalués dans le cadre de la première vague de sélection, les dossiers devront impérativement être déposés complets, sous forme électronique, avant le :

XX xx 2020 A 12H00 (HEURE DE PARIS).



1 ELEMENTS DE CONTEXTE

A UNE PRESTATION D'AIDE A LA REFLEXION ET NON D'AIDE A LA DECISION

Faut-il impérativement partager un diagnostic avant d'agir ?

Relier directement un problème à "sa" solution n'est pas toujours souhaitable : on peut être d'accord sur les causes d'un problème sans pour autant s'entendre sur les solutions à retenir. Et réciproquement.

Ainsi, le projet DPCC n'est pas un projet d'aide à la décision mais un projet d'aide à la réflexion : sa vocation n'est pas de critiquer ou de défendre de nouvelles mesures de politique publique mais de créer un espace d'aide à la réflexion en dehors de l'aide à la décision. La distance mise entre l'aide à la réflexion et l'aide à la décision encouragera la conception, dans un autre cadre que le projet DPCC, des solutions innovantes.

DPCC n'est cependant pas non plus un projet de recherche. Son objectif est d'obtenir des réponses substantielles dans un délais court, moins de deux ans, les moyens pour y parvenir étant précisés dans ce cahier des charges.

B DIAGNOSTIC SUR LE DIAGNOSTIC

Avant d'initier une prestation pour disposer d'un Diagnostic Partagé sur les Causes du Chômage, la cohérence de la démarche n'exige-t-elle pas auparavant de partager le constat de l'insuffisance des diagnostics proposés sur les causes du chômage ?

La recherche de solutions a fait l'impasse sur la recherche fondamentale dédiée à la compréhension des causes du chômage

Les travaux d'étude ou de recherche ont d'abord pour objectif d'établir des conseils ou de critiquer les remèdes envisagés. Utiles pour ceux qui les financent, ces recherches appliquées tendent à masquer l'importance de la recherche fondamentale : comprendre les faits indépendamment de l'utilisation possible des nouvelles connaissances.

Ainsi, les travaux de recherche fondamentale sont rares. Et surtout insuffisants : le chômage y apparaît dilué dans un tableau plus général - l'analyse des causes y est négligée. Plus rare encore sont les travaux dédiés aux seules causes du chômage.

Le dernier essai pour comprendre les causes du chômage dans leur ensemble a été initié par les pouvoirs publics en 2008, quand le Conseil d'orientation de l'emploi, un organisme placé auprès du Premier Ministre, s'est saisi du sujet pour produire un « Rapport sur les causes du chômage ». L'autosaisine du COE en elle-même indique un manque de demande pour s'emparer du sujet : personne d'autre que le COE n'avait demandé ces travaux.

A l'issue de sa revue de la littérature sur les causes possibles du chômage le rapport reconnaît le problème : "Le tour d'horizon réalisé dans cette partie incite à la modestie sur ce que l'on sait des causes du chômage français". Quelques travaux complémentaires ont été depuis menés sur des aspects indispensables à mettre en lumière (facteur territorial, mobilité des personnes...) mais toujours sous un angle partiel.

Fallait-il continuer à creuser le constat d'un manque de diagnostic partagé où initier directement la demande pour un diagnostic partagé ?



La constitution de l'association DPCC est en elle-même un début de solution : une des raisons fondamentales du manque de diagnostic est l'absence de demandeurs en la matière.

En tant que collectif de demandeurs d'explication qui adhèrent au projet intuitu personae, l'association DPCC permet d'incarner une demande qui était auparavant atomisée, évanescence et sans effet sur les producteurs potentiels d'explication.

C LA SOLUTION RETENUE PAR L'ASSOCIATION DPCC

L'association a progressivement opté pour la solution pragmatique, jugeant qu'il était a priori moins difficile de rendre claires les causes du chômage que d'expliquer pourquoi à ce jour elles continuaient d'être obscures.

Ce choix a été aussi encouragé par les facteurs suivants :

D'une part, la production d'explication est **plus facile** qu'auparavant, les évolutions technologiques et les pratiques collaboratives interdisciplinaires jouent désormais dans un sens favorable. En particulier, développer des outils informatiques ad hoc est de moins en moins coûteux. Cela peut faciliter la production de nouvelles théories, avec des propositions de représentations à la fois plus fines et plus globales des systèmes sociaux et économiques.

Les progrès techniques des outils pédagogiques (voir ludiques) permettent également une appropriation plus rapide côté utilisateur/bénéficiaire des travaux.

D'autre part, l'opposition qualitatif/quantitatif qui semblait départager économie et sociologie est désormais désuète, l'accès à l'open data effaçant certaines frontières entre les disciplines. Les possibilités de coopérations entre disciplines sociales différentes (y compris au sein des disciplines économiques) sont ainsi plus fortes.

Enfin, chacun peut le constater de lui-même, le risque de se tromper sur le diagnostic de départ est très faible : les explications habituelles du chômage sont contradictoires, désarticulées, sans distinction entre ce qui est négligeable et ce qui est important. L'éducation, la formation, la concurrence internationale, les délocalisations, les grands choix budgétaires et monétaires, les mauvais fonctionnements du marché du travail, les dynamiques propres aux territoires, la domination de l'économie par la finance, la mondialisation, la course au moins disant pour les salaires et la sécurité sociale, la faiblesse de la croissance, les relations salariales, l'accompagnement des demandeurs d'emploi, le chômage volontaire, les effets de l'indemnisation du chômage, les institutions ... c'est un grand Capharnaüm qui se dresse devant celui qui se demande d'où vient le chômage. Nombreux sont les éléments à prendre en compte, mais lesquels et jusqu'où ? Quelle est leur place les uns par rapport aux autres ? Comment distinguer ce qui est important de ce qui négligeable ?

Pour le moment, personne ne semble capable de répondre à ces questions. Personne en tout cas n'a été en mesure de proposer des explications pertinentes, cohérentes, intelligibles et, au final, convaincantes.

C'est à l'ensemble de ces questions que les candidats sont invités à répondre.



2 OBJECTIFS

A PERIMETRE DE L'APPEL A PROJET

Les travaux de prévision et de prospective n'entrent pas dans le périmètre de cette prestation. Les scénarios normatifs ou stratégiques sont ainsi exclus.

Scénarios normatifs ou stratégiques :	Scénarios explorant le spectre des futurs souhaitables et réalisables.
--	--

Les termes encadrés ci-dessous sont récapitulés dans le glossaire en annexe 3. Le glossaire proposé en annexe évoluera au fur et à mesure des questions et échanges au sein du collectif des demandeurs d'explication. Pour démarrer, nous commençons en reprenant un glossaire établi par l'association Futurable, association qui fait référence dans le domaine de la prospective, une activité par essence multidisciplinaire et qui nous intéresse donc à ce titre. L'objectif cependant n'est pas de faire autorité avec un dictionnaire qui serait donné à l'avance mais de construire une référence commune qui facilite les échanges d'abord au sein du collectif des demandeurs d'explication, ensuite avec les futurs groupements de producteurs d'explication.

L'enjeu est d'expliquer à grande et petites échelles l'évolution du taux d'emploi et le taux de chômage en France, avec une prise en compte différenciée des territoires, y compris les départements et région d'outre-mer (DROM): Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte et La Réunion.

Enjeu :	Problématique identifiée qui porte en elle un potentiel de changements, positifs (opportunités) ou négatifs (menaces) et qu'il est nécessaire de prendre en compte pour construire un scénario et déterminer une stratégie. L'enjeu est ce qui, sur le terrain ou le champ de bataille, peut être perdu ou gagné. Ce concept peut être repris même sous l'angle rétrospectif recherché par le projet DPCC.
----------------	--

Toutes les variables d'influences contribuant à l'explication des causes du chômage entrent dans le périmètre de la prestation.

Variable (d'influence) :	est un facteur, un paramètre, ou un déterminant qui influe sur le système. Élément du système qui exerce ou est susceptible d'exercer une influence sur le problème étudié. Souvent une variable est un mélange de facteur et d'acteur (un facteur évolue le plus souvent sous l'influence d'un acteur ou de plusieurs acteurs). Un des enjeux du travail explicatif consistera à distinguer parmi les variables d'influence celles qui ont impacté le plus
---------------------------------	---



	directement et le plus fortement le chômage et l'emploi. Ces variables causales, une fois bien identifiées, seront les causes du chômage à retenir en priorité pour comprendre complètement le phénomène.
--	---

En particulier, l'ensemble des éléments explicatifs des taux d'emploi et de chômage de la période 1960-2018 fait partie du périmètre des variables d'influence.

B. PUBLIC VISE

PUBLIC VISE DIRECTEMENT

Les membres de l'Association DPCC sont les premiers bénéficiaires des travaux ainsi que les partenaires (institutions, fondations, entreprises et association) de l'association DPCC.

PUBLIC VISE INDIRECTEMENT

Grand public, Lycéens, responsables des corps intermédiaires (syndicats, parti politique, associations), professionnels de l'emploi et du développement économique.

3 PRESTATION ATTENDUE

A PRODUCTION DE CONNAISSANCES

La réalisation de 5 lots successifs sera nécessaire.

A1 HISTOIRE DU CHOMAGE, DE L'EMPLOI ET DES ACTIVITES (LOT N°1)

Livrable attendu : document word avec bibliographie et webographie

L'histoire du chômage, de l'emploi (et des activités correspondantes) demandée dans le cadre de cet appel à projet doit permettre de préparer les étapes suivantes : construction et sélection des histoires contrefactuelles les plus pertinentes (sous forme de récits), conception et démarrage des travaux de modélisation.

L'objectif de l'histoire du chômage et de l'emploi sera de :

Disposer d'une vision articulée entre déterminants économiques, sociaux, politiques et environnementaux.

Voir dans la finesse les différentes dimensions en jeu dans l'explication du chômage et de l'emploi.



Opérer des aller-retour entre des niveaux fins et le niveau national

A1 1 DISPOSER D'UNE VISION ARTICULEE ENTRE ECONOMIQUE, SOCIALE ENVIRONNEMENTAL ET POLITIQUE

Les premiers constats sur les chocs et sur les caractéristiques du chômage français confirment que l'analyse des causes du chômage ne peut être conduite sans s'intégrer dans une réflexion plus large, réconciliant les approches macro- et micro-économiques, sur les liens entre régime de croissance et flux d'emplois.

Ce constat en 2007 par le groupe de travail préparatoire aux travaux du COE sur les causes du chômage établis reste valide. La compréhension de l'importance relative des causes du chômage nécessite en effet l'adoption de visions systémiques.

Si le chômage a des effets sur lui-même, il faudra préciser de quelle manière cela se produit. On se demandera également comment, d'un côté, les inégalités sociales encouragent le chômage global, (notamment les inégalités d'accès aux marchés du travail pour les jeunes et les séniors) et, d'un autre côté comment le chômage observable macro-économiquement peut favoriser ou défavoriser le chômage, soit globalement, soit pour certaines personnes. Autrement dit, dans quelle mesure la composition du chômage a des effets sur son niveau global ? Est-ce que les discriminations sur le marché du travail ont des conséquences sur le niveau de chômage global ?

Il faut également voir comment la nature (ressources naturelles, matières premières, énergie) intervient dans le système socio-économique : dans quelle mesure cela serait-il simplement un élément de contexte du point de vue de la compréhension des causes du chômage et de l'emploi ?

A1 2 VOIR DANS LA FINESSE LES DIFFERENTES DIMENSIONS EN JEU DANS L'EXPLICATION DU CHOMAGE ET DE L'EMPLOI.

Différencier les histoires des activités économiques : les explications sur les causes du chômage en France ne peuvent placer dans le même ensemble tous les marchés de biens et service (dont services financiers).

Différencier les histoires des personnes (sexe, âge, métiers, qualifications, compétences, bassins d'emplois)

Différencier les histoires des bassins d'emploi ;

L'établissement des faits historiques à des niveaux détaillés est nécessaire mais non suffisant, de la même façon que l'autopsie d'un médecin légiste ne constitue qu'un élément d'une enquête confiée à un juge d'instruction.

L'introduction du livrable comportera la partie "autopsie" des travaux du COE de 2008 actualisée pour prendre en compte la période 2008-2018

http://www.coe.gouv.fr/IMG/pdf/Doc_1_-_Doc_preparatoire_sur_les_causes_du_chomage.pdf#page=7

A1 3 OPERER DES ALLER-RETOUR ENTRE DES NIVEAUX FINS ET LE NIVEAU NATIONAL

Pour faire avancer l'enquête historique, il faudra questionner la pertinence des échelles d'observation des variables envisagées.

L'objectif est de disposer d'explications du chômage non seulement « macro » mais aussi pertinentes au regard de ce chacun peut observer de lui-même.



Pour préciser les dynamiques sociales et économiques et leurs interactions, il sera nécessaire d'identifier la nature des relations entre les échelles : échelles locales/individuelles et échelle globale(nationale).

Il faut notamment être en mesure de donner du sens au syndrome "Roland Garros" appliqué à l'emploi.

Syndrome Roland Garros : d'un côté, on observe des places vides dans les tribunes durant chaque grand tournoi, et de l'autre le besoin d'agrandir le site pour accueillir un public plus important a été reconnu (et un nouveau court a été inauguré en 2019). Comme expliquer ce phénomène ? Transposée à l'emploi l'interrogation est la suivante : d'un côté on observe des emplois non pourvus pour un grand nombre d'entreprises et , de l'autre on observe un manque global d'emploi. Comment expliquer ce phénomène et en mesurer l'importance ? Quelle est l'importance de la gestion microéconomique dans l'économie générale ?

Ces allers-retours doivent ainsi permettre de réactualiser les théories du chômage,

Cette histoire doit permettre de repérer les variables d'influence, les variables clés, les signaux faibles tout en mettant en évidence les indicateurs jugés pertinents

Variable (d'influence) :	est un facteur, un paramètre, ou un déterminant qui influe sur le système. Elément du système qui exerce ou est susceptible d'exercer une influence sur le problème étudié. Souvent une variable est un mélange de facteur et d'acteur (un facteur évolue le plus souvent sous l'influence d'un acteur ou de plusieurs acteurs). Pour faire un parallèle avec une enquête criminelle, les variables d'influence sont seulement des « suspects ». Elles sont seulement susceptibles d'être incriminées comme causes du drame, à savoir le chômage de masse au cours de ces quarante dernières années. Elles peuvent aussi avoir joué un rôle positif en évitant une aggravation de la situation. L'enquêteur -producteur d'explication ne devra donc pas présumer à l'avance de la culpabilité d'une variable d'influence. Il lui faudra en revanche préciser le rôle de chaque variable d'influence dans le drame qui s'est joué, quitte à démontrer l'absolue innocence de la variable suspecte.
Variable-Clé :	Les variables les plus influentes sur le système considéré (les plus dépendantes sont écartées).
Signal faible ou fait porteur d'avenir :	Signes intimes dans leurs dimensions présentes mais potentiellement immenses par les conséquences



	virtuelles. La plupart des facteurs de changement politiques, économiques, technologiques ou culturels sont des variables à peine perceptibles aujourd'hui qui peuvent constituer les tendances lourdes de demain.
Indicateurs :	Instruments de mesure ou d'observation de la tendance. Indices, ratios ou listes de faits permettant de mesurer ou d'observer l'évolution d'une variable dans le temps.

A1 4 LISTE (NON EXHAUSTIVE) DES VARIABLES D'INFLUENCE A ETUDIER

NB : comme indiqué dans le glossaire, toutes les variables d'influences ne sont pas nécessairement des causes du chômage.

Le progrès technique

Les évolutions conjoncturelles de la croissance.

La croissance de la population active

Les flux migratoires,

La natalité (dont celle des enfants non désirés),

La santé des personnes à tous les âges (donc mesures de politique de santé),

La mondialisation et les délocalisations

Les marchés financiers.

Prélèvements obligatoires

Le salaire minimum ;

Le coût du travail ;

L'éducation, formation initiale et formation tout au long de la vie

Les compétences des personnes (non maîtrise anglais-pas de départ étranger),

Les condition d'accès à la formation continue,

Le décrochage scolaire/décrocheurs scolaires

L'orientation scolaire, orientations professionnelle,

La qualité de l'enseignement général et de l'enseignement technique (dont anglais),

La prise en charge des enfants en bas âge,



La délinquance,

Les institutions du marché du travail.

Les formes de contrats de travail ;

L'accompagnement des chômeurs,

Les motivations individuelles face au travail,

Les inégalités d'accès au marché du travail ;

Le fonctionnement des marchés des biens et services

Les marchés de biens et service (au moins cent, dont ceux avec des barrières à l'entrée),

La démographie des entreprises par secteurs (tailles et âge),

L'accompagnement pour la reprise et transmission d'entreprises, passerelles professionnelles.

La qualité des relations sociales dans l'entreprise

L'entraide intergénérationnelle,

L'organisation de la propriété du capital.

Inégalités de revenu (prendre en compte le rapport entre inégalités nationales et inégalités internationales vu dans les travaux de Pierre-Noël Giraud),

Les dynamiques territoriales infra-régionales (à l'échelle de bassins d'emploi)

Les solidarités au sein des territoires (associatives socio-culturelles, telles que par exemple association parents d'élève),

Le logement et les transports de proximité (à voir selon les bassins d'emploi),

Le coût du permis de conduire,

Les mobilités géographiques professionnelles,

Les variables environnementales : artificialisation des terres, préservation du littoral, production d'énergie, gestion des déchets et du recyclage.

Le chômage lui-même.

Pour mémoire : la liste des causes "éventuelles" identifiées dans le rapport COE de 2008

A. Le ralentissement de la croissance.



- B. La croissance de la population active
- C. Le progrès technique
- D. La mondialisation et les délocalisations
- E. Les marchés financiers.
- F. Coût du travail et prélèvements obligatoires
- G. Éducation, formation initiale et formation tout au long de la vie
- H. Les institutions du marché du travail.
- I. Le fonctionnement des marchés des biens et services
- J. La qualité des relations sociales dans l'entreprise

A2 ARGUMENTAIRES POUR LA CONCEPTION DE SCENARIOS CONTREFACTUELS DE PLEIN EMPLOI 1960-2018 (LOT N°2)

Livrable attendu : document sur traitement de texte (300 pages minimum)

Identification des variables internes: sur quoi l'Etat, les partenaires sociaux, les collectivités, et les individus pouvaient-ils agir ?

Identification des variables externes: sur quoi il n'était pas possible d'agir à l'échelle de la France où indirectement à l'échelle européenne ou mondiale

Identification des tendances, dont tendances lourdes

Catégorisation des scénarios contrefactuels à approfondir à partir d'un outil support (sauf si déjà fait par l'association DPCC)

Variable interne :	facteur sur lequel l'organisation qui initie la démarche de prospective a un pouvoir de décision ou de maîtrise.
Variable externe :	facteur sur lequel l'organisation qui aurait pu avoir initié la démarche de prospective n'aurait pas eu de pouvoir. On peut imaginer comme organisation le Commissariat Général au Plan en 1960.



Tendance :	Une tendance est une transformation mesurable ou observable au sein d'un système donné, et qui porte en germe les dynamiques des comportements futurs de ce système.
Tendance lourde :	transformation significative et sur une période suffisamment longue pour que l'on puisse prévoir son évolution dans le temps. Une variable ou un facteur d'influence caractérisé par une tendance lourde ne donnera lieu qu'à une seule hypothèse pour un scénario contrefactuel (à mettre aussi en <i>glossaire</i>).
Scénario :	jeu cohérent d'hypothèses conduisant d'une situation d'origine à une situation future. Un scénario est une description du système à un horizon donné et du cheminement conduisant à son état final.
Scénarios exploratoires :	scénarios explorant le spectre des futurs possibles (du point de vue ici de 1960)

A3 CONCEPTION DU OU DES MODELES SUPPORT DES SCENARIOS "U-CHRONIQUES"

Identification des Macro-scénarios (ou régimes) à partir desquels on peut essayer de voir l'influence, à la marge, de certaines variables internes

Identification des Micro-scénarios selon qu'ils dépendent fortement ou faiblement des Macro-scénarios

Macro-scénario :	scénarios globaux relatifs à l'ensemble du système.
Micro-scénarios :	scénarios partiels relatifs à une composante du système.



Pour les liens micro-macro :

- proposer des solutions pour endogénéiser la relation entre chocs macro-économiques et institutions
- utiliser les idées de Philippe d'Iribarne 1990 (voir son ouvrage *le chômage paradoxal*), pour l'essai d'affectation du rôle des variables, sans distinction de leur rôle en terme de causalité

Identification des hypothèses à faire varier pour voir la dépendance du chômage et de l'emploi relativement à ces hypothèses

Sélection des nomenclatures et construction des nomenclatures complémentaires (activités économique, emploi, compétences, éducation territoires...)

Comparaison des méthodes et champs d'investigation avec les travaux de modélisation partielle (macro-économiques et micro-économiques) déjà existants.

A4 REALISATION DES SUPPORTS DE MODELISATION (LOT N°3)

Cette activité peut être intégrée ou sous-traitée par le consortium candidat. Même si le choix du consortium n'est pas celui d'une sous-traitance l'activité à conduire doit être spécifiée à travers un cahier des charges dédié.

A4.1 FINALISATION CAHIER DES CHARGES PROPRE A L'OUTIL SUPPORT

Etablissement de la liste des variables à modéliser. Cette liste doit prendre en compte les variables des travaux de modélisation déjà existants, de telle sorte qu'un dialogue technique puisse être possible avec les exercices de modélisation déjà faits (en particulier tous ceux mentionnés dans les travaux du COE 2008). Cela implique de voir au préalable les méthodes, telles que celle de ceux qui se sont penchés sur les effets de la réduction du temps de travail.

Etablissement des relations entre variables à modéliser ;

Identification des hypothèses tendancielle.

Hypothèse :	Evolution ou état possible d'une variable à un horizon donné.
Hypothèse tendancielle :	hypothèse reposant sur la prolongation de la tendance passée.

A4.2 DEVELOPPEMENT DE L'OUTIL SUPPORT DE LA MODELISATION

Le développement doit aboutir à la livraison d'un modèle informatique ou un ensemble de modèles interconnectés. Les développements doivent être faits avec des logiciels en Open Source.

A5 RESULTATS DE L'EXPLOITATION DES SUPPORTS DE MODELISATION (LOT N°4)

L'exploitation doit permettre de tester l'importance des variables « toutes choses égales par ailleurs » en faisant varier les hypothèses. La distinction entre variables d'influence et variables clé sera ainsi précisée par des ordres de grandeur en relation avec le taux d'emploi et sur le taux de chômage.



Livrables attendus ici (hors supports pédagogiques) : document avec traitement de texte et présentations powerpoint.

B ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE ET TRADUCTION (LOT N°5)

B1 L'OBJECTIF DE L'APPUI

L'explicitation du processus de production est essentielle pour l'appropriation des travaux des producteurs d'explication par les membres de l'association DPCC.

L'objectif de l'appui pédagogique est de faciliter la compréhension des lots de travaux au fur et à mesure de leur livraison (histoire générale, argumentaires pour choix des scénarios contrefactuels, conception des modèles, réalisation des modèles, résultats de l'exploitation).

B1 TYPES D'APPUIS PEDAGOGIQUES

Des supports pédagogiques variés sont attendu pour chaque lot livré : plaquette, film ("making of" du lot, film d'animation...), outil informatique ludique et interactif. Ces supports seront fournis dès qu'un lot sera achevé.

Après la livraison des résultats définitifs 4-5 films d'animation illustreront les points les plus importants et les points les plus difficiles à comprendre (pas plus de 5 mn par film).

Les supports seront traduits/sous-titrés en anglais.

C VALORISATION ET LA DIFFUSION DES TRAVAUX

La valorisation et la diffusion des travaux (séminaires, conférences...) n'est pas déléguée au prestataire. Elle sera prise en charge conjointement par l'Association DPCC et l'institut YYYY :

4 PROPRIETE INTELLECTUELLE DES LIVRABLES

Les livrables sont propriété conjointe de l'association DPCC et de l'institut YYY

5. REGLES DE FINANCEMENT

A. NATURE DES PORTEURS DE PROJETS

Le présent appel à projets vise tous les types d'acteurs (publics ou privés, en particulier bureau d'études et centres de recherche), dès lors que ces acteurs sont dotés d'une personnalité morale et que leur capacité à traiter une partie de la prestation est avérée.

La coordination et la coopération entre acteurs de compétences et disciplines variées est indispensable.

B. MODALITES DE FINANCEMENT ET DEPENSES ELIGIBLES



Etablies suivant les règles de financement de l'institut YYY et compte tenu de l'accord entre l'institut YYY et l'association DPCC.

6. PROCESSUS DE SELECTION

A. CRITERE DE RECEVABILITE ET D'ELIGIBILITE

Pour être recevables, les dossiers devront être adressés complets dans les temps impartis énoncés ci-après.

Est éligible :

- toute personne morale dont la santé financière est saine et dont l'activité s'inscrit dans le périmètre de cet appel à projets,
- ayant au minimum 2 ans d'existence ou étant liée juridiquement à une entité ayant au minimum 2 ans d'existence.

L'appel à projets souhaite encourager le renforcement des coopérations existantes et la création de coopérations originales entre acteurs publics et privés, acteurs historiques et émergents.

La constitution de consortium est nécessaire. Il est impératif de désigner une personne morale juridiquement porteuse du projet et de définir un accord de consortium détaillant notamment les règles de gestion et de coopération/partage des tâches entre les participants. Une copie de cet accord devra être fournie par les porteurs de projets lauréats, en amont de leur conventionnement avec l'institut YYY.

B. CRITERES DE SELECTION

LES PROJETS SERONT CHOISIS EN FONCTION DES POINTS SUIVANTS :

- pertinence de la proposition au regard des besoins de l'Association DPCC
- qualité et densité des partenariats envisagés,
- ambition en matière de résultats et d'accessibilité (pédagogie)
- qualité et crédibilité du porteur de projet et des composantes associées au consortium : compétences et expériences réunies au sein du projet ; qualité de la gouvernance envisagée ; qualité du modèle économique ; qualité du système d'informations et modalités proposées pour faciliter l'accès aux travaux en cours.

C. MODALITES DE SELECTION DES PROJETS

L'institut YYY s'assure de la recevabilité et de l'éligibilité des projets tandis que l'Association DPCC évalue la pertinence de la réponse proposée par le candidat.

Le comité de sélection est composé des membres du bureau de l'association DPCC et d'un membre de l'institut YYY.

Une seule proposition sera retenue.

D. TRANSPARENCE DU PROCESSUS



Les documents transmis dans le cadre de cet appel à projets sont soumis à la plus stricte confidentialité et ne sont utilisés que pour la bonne marche du processus de sélection.

Toute personne ayant un intérêt personnel à agir dans les projets sélectionnés devra s'abstenir de donner son avis.

Les résultats de l'appel à projets font l'objet d'une notification à chacun des porteurs candidats.

7. MISE EN ŒUVRE, SUIVI DU PROJET ET ALLOCATION DES FONDS

A. CONVENTIONNEMENT

Une convention sera établie avec le lauréat. Elle précisera notamment : le contenu du projet ; le calendrier prévisionnel de déploiement ; les éléments d'appréciation nécessaires à l'analyse de la conformité des aides (durée, coûts financés, ...) ; le montant des tranches, les critères et le calendrier prévisionnel de déclenchement des tranches successives ; les modalités de suivi ; les modalités de communication ; etc.

B. COMITE DE PILOTAGE

Un comité de pilotage se réunit **tous les trois mois** pour suivre l'ensemble de la prestation.

Il est composé d'un représentant de **l'institut YYY** et des membres de l'association DPCC désignés par son bureau pour la représenter.

C. EVALUATION

L'évaluation de la qualité du diagnostic est essentielle avant, pendant et après la prestation.

Le porteur de projet documentera la conduite de son projet de façon détaillée, pour favoriser la capitalisation des expériences. Il s'engage à renseigner des indicateurs conçus par l'Association DPCC

Le porteur de projet propose des éléments de méthode et une série d'indicateurs documentant plus spécifiquement le déroulé de sa mission la qualité des livrables requis.

Le porteur de projet devra pouvoir s'appuyer sur un système d'informations à la fois riche et pertinent et sur des modalités de suivi et d'évaluation lui permettant, le cas échéant, de proposer des actions correctives ou d'adapter son schéma d'intervention.

La documentation rendant compte des actions financées dans le cadre de cet appel à projets, de leurs résultats et de leur impact, a vocation à être rendue publique au terme du processus, avec un souci de partage de l'information à l'ensemble des parties prenantes, dans l'intérêt général.

D. COMMUNICATION

Les lauréats devront respecter les règles de communication suivantes :

- Apposition du logo de l'association DPCC et de l'institut YYY, sur tous les documents de présentation de leur action ;
- La communication publique mettant le projet en avant est assurée uniquement par l'Association DPCC et **l'institut YYY** conformément à leur **accord de partenariat du XX/XX/19.**



E. CONFIDENTIALITE DES DONNEES PERSONNELLES

A adapter (lien à faire avec la gestion des données couvertes par le secret statistique)

8. DEPOT DES DOSSIERS ET DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

L'appel à projets est ouvert pour une période de 3 mois, à compter du [XX/XX/2019](#).

L'instruction, l'évaluation et le classement des dossiers par le comité de sélection se feront en une seule session.

La clôture de l'appel à projets est fixée [xxxx2019](#). Pour pouvoir être instruits et évalués, les dossiers devront impérativement être déposés complets, sous forme électronique, avant cette date de clôture, la date et l'heure de réception faisant foi.

Les dossiers de soumission doivent être déposés sur le site [www.XXX.yyy](#) selon les modalités de [l'institut YYY](#)

Tout dossier transmis uniquement en version papier ne sera pas étudié.

Pour toute demande de renseignements sur le présent appel à projets, vous pouvez poser vos questions en sélectionnant cet appel à projets, rubrique « Appel à projet DPCC», sur le site :

[www.XXX.yyy](#)

Les modalités techniques de dépôt en ligne des dossiers de soumission sont détaillées en [Annexe 2](#) du présent cahier des charges.



ANNEXE 1 : CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature, accessible sur le site de la consultation, devra comporter l'ensemble des éléments nécessaires à l'évaluation du projet. Il devra être transmis complet et comporter les pièces suivantes :

1. Lettre officielle de soumission de candidature, (cf. modèle fourni en partie II du dossier de candidature);
2. Fiche d'identification du porteur de projet (cf. modèle fourni en partie II);
3. Si le porteur de projet agit au nom d'un consortium :
 - a. Fiches d'identification des partenaires du consortium (cf. modèle fourni en partie II);
 - b. Lettres de mandat des partenaires du porteur de projet l'autorisant à les représenter au nom du consortium constitué pour le projet (cf. modèle fourni en partie II) ;
 - c. Accord de consortium signé ou projet d'accord (format libre) ;
4. Fiche de synthèse du projet (cf. modèle fourni en partie II);
5. Note de présentation du projet en 12 pages environ (cf. modèle fourni en partie II), en mettant notamment en avant :
 - a-la pertinence de la proposition au regard des besoins de l'Association DPCC
 - b-la qualité des partenariats multidisciplinaires
 - c-l'ambition en matière de résultats
6. Annexes financières du dossier de candidature : tableau prévisionnel détaillant les dépenses du projet par nature, par structure et par an ; plan de financement exprimant le besoin de financement sur la durée du projet ; tableau de synthèse emplois/ressources du projet (les tableaux en format « .xls » sont fournis).
7. Autres documents que le candidat devra fournir :
 - a. lettres d'engagement ou de manifestation d'intérêts (format libre ne dépassant pas une page) à l'égard du projet de la part des structures publiques ou privées soutenant (financièrement ou non) la démarche ;
 - b. CV des personnes clés ;
 - c. fiche SIREN de moins de trois mois ;
 - d. un document attestant du pouvoir de signature du représentant légal du porteur de projet ;
 - e. comptes annuels approuvés sur les trois dernières années (ou tout document permettant de juger de la capacité financière pour les structures n'ayant pas trois ans d'existence).

En complément des dossiers, des auditions des porteurs de projets pourront être menées par le comité de sélection.



ANNEXE 2 : MODALITES DE DEPOT EN LIGNE

Définies par l'institut YYY

ANNEXE 3 : CONSEILS DE L'ASSOCIATION DPCC

A CONSEILS : GENERAUX

S'appuyer sur le glossaire en annexe 4 de ce cahier des charges pour mieux communiquer entre membres du consortium et avec l'association DPCC.

Laisser place à la créativité, sans ignorer l'existant ; Combiner deux idées contradictoires pour innover : d'une part prêter attention à tout ce qui nous entoure et qu'on ne voit pas, d'autre part considérer que l'essentiel des éléments du puzzle sont déjà sous nos yeux mais qu'il faut trouver les bonnes façons de les assembler.

Questionner ou éviter les schéma préconçus ; s'inspirer des idées, intuitions et réflexes telles que celles d'Edgar Morin pour penser les sujets complexes, partager et creuser ses intuitions.

B POUR CONSTITUER L'HISTOIRE DU CHOMAGE ET DE L'EMPLOI

B1 ETABLIR UNE BIBLIOGRAPHIE ET UNE WEBOGRAPHIE

A développer

B2 POUR IDENTIFIER LES VARIABLES D'INFLUENCE

Partir des idées de solutions pour identifier des causes à intégrer dans le système explicatif général

à faire en amont avec DPCC pour préciser cette partie : déterminer le niveau de finesse pour les marchés de biens et service, le marché du travail, et généralement pour voir la société.

C POUR LA CONCEPTION DE SCENARIOS CONTREFACTUELS

Différents regards complémentaires peuvent être étayés par autant de modèles, sous réserve de passerelles permettant de vérifier l'absence d'incohérence entre les regards.

C1 POUR LE TRAVAIL DE MODELISATION, DISTINGUER QUATRE ACTIVITES QUI PEUVENT ETRE CONSIDEREES EN PREMIERE APPROCHE COMME QUATRE ETAPES SUCCESSIVE

Activité 1 Identification des variables

Activité 2 Essai d'affectation du rôle des variables

Activité 3 Conception des théories.

Activité 4 Paramétrage puis calibrage/étalonnage

Actualiser les valeurs des variables déjà prise en compte en 2008 dans les travaux vus par le COE

C2 POUR L'ACTIVITE 2



Pour la reprise éventuelle des idées et travaux de Jean-Noël Giraud, on pourra considérer les inégalités internes à la France comme variable intermédiaire et les inégalités entre pays comme variables de contexte. En effet, pour DPCC France, on peut choisir (mais ce n'est pas obligé) de considérer que les inégalités de revenus entre pays sont des variables de contexte.

Par ailleurs, l'évolution de la productivité globale des facteurs est peut-être une variable clé mais on ne peut pas la prendre comme déterminant du système : si cette variable doit apparaître dans l'explication, il faut la prendre un résultat intermédiaire dont les effets sont à évaluer.

Comme le préconisait le COE en 2008, on a notamment besoin d'une analyse à la fois macro- et micro-économique fondée sur liens entre flux sur le marché du travail et dynamique de croissance. Il est donc normal que certaines variables soient à la fois "micro" et "macro". Par exemple, la différenciation entre réfugiés politiques et émigration économique est à la fois "micro" et "macro". Elle nécessite un jugement sur les motivations individuelles (dimension "micro"), et en même temps cette distinction constitue un essai de gestion de la main d'œuvre (dimension "macro").

C3 CONSEILS POUR LE CALIBRAGE

L'objectif du calibrage consiste d'abord pas ne pas construire des hypothèses en contradiction avec les observations existantes pour toutes les variables disponibles.

Pistes pour micro-scénarios (Micro-scénarios = scénarios partiels relatifs à une composante du système)

Exploitations d'idées micro-économiques

Piste 1 (issues des travaux du COE 2008)

La persistance du chômage à un niveau élevé a conduit les économistes à développer de nouvelles approches, plus micro-économiques, susceptibles d'expliquer les performances observées et leurs divergences. Les travaux sur les institutions du marché du travail se sont alors multipliés et ont mené, à la suite notamment de l'Etude de l'OCDE sur l'emploi en 1994, à une focalisation sur les « rigidités » du marché du travail. Depuis, les études se sont affinées, notamment en s'appuyant sur les nouvelles approches en termes de flux sur le marché du travail, et ont apporté des éléments de compréhension de phénomènes complexes n'obéissant pas à une logique binaire. Ces travaux ont notamment été présentés par Francis Kramarz, John Martin et Jacques Freyssinet.

Piste 2 Impact de la protection sociale des chômeurs

Prendre en compte le plus finement possible le détail des activités pour voir les processus de création et destruction d'activités et d'emplois

Eviter des explications en terme de NAIRU (le groupe de travail du COE 2008 lui-même reconnaissait que ce n'était pas opérant) car cela inviterait à écarter des explications simultanément micro et macro-économiques

D POUR LES SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Des animations seront nécessaires pour illustrer le plus visuellement possible les liens entre les micro-scénarios, l'échelle des individus et l'échelle du système socio-économique. Indépendamment des contenus exposés, les formes présentées ci-après constituent des pistes intéressantes



<https://www.youtube.com/watch?v=u8Sx0C7pVkl>

https://www.youtube.com/watch?time_continue=22&v=3PPVeNcfCTI

E POUR LA REALISATION DES SUPPORTS DE MODELISATION

Prévoir un temps de de délibération et de validation avec l'Association DPCC pour maintenir ou non dans le modèle des variables dépourvues de quantification préexistante.



ANNEXE 4 : GLOSSAIRE

GLOSSAIRE (REPRIS DE FUTURIBLE)

NB : ce glossaire va évoluer au fur et à mesure des questions et échanges au sein du collectif des demandeurs d'explication. Pour démarrer, nous avons repris un glossaire employé par utilisé par l'association Futurable, association qui fait référence dans le domaine de la prospective. L'objectif cependant n'est pas de faire autorité avec un dictionnaire fixé à l'avance mais de construire une référence commune qui facilite les échanges d'abord au sein du collectif des demandeurs d'explication, ensuite avec les futurs groupements de producteurs d'explication.

ENJEU :

problématique identifiée qui porte en elle un potentiel de changements, positifs (opportunités) ou négatifs (menaces) et qu'il est nécessaire de prendre en compte pour construire une prospective et déterminer une stratégie. L'enjeu est ce qui, sur le terrain ou le champ de bataille, peut être perdu ou gagné. Un des rôles de la prospective consiste à identifier des enjeux futurs, imaginables, et , surtout de long terme.

HYPOTHESE :

évolution ou état possible d'une variable à un horizon donné.

HYPOTHESE TENDANCIELLE :

hypothèse reposant sur la prolongation de la tendance passée.

INDICATEURS :

instruments de mesure ou d'observation de la tendance. Indices, ratios ou listes de faits permettant de mesurer ou d'observer l'évolution d'une variable dans le temps.

MACRO-SCENARIO :

ou scénarios globaux relatifs à l'ensemble du système.

MICRO-SCENARIOS :

scénarios partiels relatifs à une composante du système

SCENARIO :

jeu cohérent d'hypothèses conduisant d'une situation d'origine à une situation future. Un scénario est une description du système à un horizon donné et du cheminement conduisant à son état final.

SCENARIO CONTREFACTUEL :

Jeu cohérent d'hypothèses conduisant d'une situation passée (par exemple le plein emploi en 1960) à une situation fictive (par exemple le plein emploi en 2018).



SCENARIOS EXPLORATOIRES :

scénarios explorant le spectre des futurs possibles

SCENARIOS NORMATIFS OU STRATEGIQUES :

scénarios explorant le spectre des futurs souhaitables et réalisables.

SIGNAL FAIBLE OU FAIT PORTEUR D'AVENIR :

signes intimes dans leurs dimensions présentes mais potentiellement immenses par les conséquences virtuelles. La plupart des facteurs de changement politiques, économiques, technologiques ou culturels sont des variables à peine perceptibles aujourd'hui qui peuvent constituer les tendances lourdes de demain.

TENDANCE :

une tendance est une transformation mesurable ou observable au sein d'un système donné, et qui porte en germe les dynamiques des comportements futurs de ce système.

TENDANCE LOURDE :

transformation significative et sur une période suffisamment longue pour que l'on puisse prévoir son évolution dans le temps. Une variable ou un facteur d'influence caractérisé par une tendance lourde ne donnera lieu qu'à une seule hypothèse prospective.

VARIABLE (D'INFLUENCE) :

est un facteur, un paramètre, ou un déterminant qui influe sur le système. Élément du système qui exerce ou est susceptible d'exercer une influence sur le problème étudié. Souvent une variable dans un système prospectif est un mélange de facteur et d'acteur (un facteur évolue le plus souvent sous l'influence d'un acteur ou de plusieurs acteurs).

Pour faire un parallèle avec une enquête criminelle, les variables d'influence sont seulement des « suspects ». Elles sont seulement susceptibles d'être incriminées comme causes du drame, à savoir le chômage de masse au cours de ces quarante dernières années. Elles peuvent aussi avoir joué un rôle positif en évitant une aggravation de la situation. L'enquêteur -producteur d'explication ne devra donc pas présumer à l'avance de la culpabilité d'une variable d'influence. Il lui faudra en revanche préciser le rôle de chaque variable d'influence dans le drame qui s'est joué, quitte à démontrer l'absolue innocence de la variable suspecte.

VARIABLE EXTERNE :

facteur sur lequel l'organisation qui initie la démarche de prospective n'a pas ou peu de pouvoir.

VARIABLE INTERNE :

facteur sur lequel l'organisation qui initie la démarche de prospective a un pouvoir de décision ou de maîtrise



VARIABLE-CLE :

les variables les plus influentes sur le système considéré (les plus dépendantes sont écartées).

